

<b>Département du Lot</b>	<b>Séance du 27 juin 2024 à 20h30</b>
<b>Commune de Glanes</b>	Le vingt-sept juin deux mille vingt-quatre, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Stéphanie REYNIER.
<b>Nombre de membres en exercice : 9</b>	<b>Étaient présents :</b> Jacques FERRAND, Eric AUDUBERT, Muriel LAPAUZE, Stéphanie REYNIER, Sébastien SOULHOL, Vincent QUERCY, Abdelghafour EL MOUKAFIH, Olivier BACHALA
<b>Présents : 8</b>	<b>Étaient Représentés :</b> Geoffrey CROS représenté par Jacques FERRAND
<b>Votants : 9</b>	<b>Étaient Excusés :</b>
	<b>A été élu secrétaire de séance :</b> Abdelghafour EL MOUKAFIH
	<b>Quorum :</b> Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

**Date de la convocation :** 23 juin 2024

**Ordre du jour :**

- PLUiH (délibération)
- Travaux en cours (infos)
- Enfouissement ligne téléphonique (devis)
- Questions diverses

La séance est ouverte à 20h35

**1. Élection du secrétaire de séance :**

Abdelghafour EL MOUKAFIH a été élu secrétaire de séance.

**2. Approbation du procès verbal des séances des 02 mai 2024 et 12 juin 2024 :**

Après présentation du procès verbal des séances du 02 mai 2024 et du 12 juin 2024, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte les documents proposés.

**3. Tour pour les élections législatives :**

Un tour de table a été fait afin de connaître les préférences des conseillers sur les permanences pour les législatives.

**4. Travaux :**

- Parking : une offre a déjà été reçue. Monsieur AUDUBERT explique qu'une entreprise ne donnera pas suite car les demandes ne sont pas intéressantes pour elle. Monsieur FERRAND explique qu'une autre entreprise doit postuler.
- Enfouissement des réseaux dans au niveaux des antennes téléphonique : un dernier devis a été reçu pour ce projet qui coûtera environ 22 000 € au total. Il permettra d'améliorer l'esthétique du lieu et de prévenir les coupures en cas de chutes d'arbres. Monsieur FERRAND a appelé les entreprises propriétaires des antennes afin de voir avec eux si ils pourraient aider financièrement la commune afin d'exécuter ce projet. La réponse a été négative. Par contre, CAUVALDOR pourrait attribuer une subvention de 30 %. La décision est remise à plus tard. D'autres recherches, notamment sur le financement doivent avoir lieu avant.

**5. PLUiH :**

La chambre d'agriculture a pu donner un avis sur ce projet. Monsieur FERRAND projette la carte afin que tous les conseillers puissent la consulter. A première vue le projet a repris le PLU de la commune, mais en regardant plus profondément, les conseillers s'aperçoivent que la zone N (naturelle) a augmentée et remplace désormais la zone agricole. Monsieur QUERCY précise que le PLUiH concerne l'urbanisation, mais que des conséquences négatives peuvent exister sur les zones N, cela pourrait contraindre fortement des projets d'agriculteurs. Les conseillers souhaitent étudier les documents du PLUiH, concernant la commune, avant un prochain vote qui aura lieu le 11 juillet. L'avis doit être donné au plus tard le 22 juillet à CAUVALDOR, une absence de réponse ayant la valeur d'une acceptation.

La séance est levée à 21h42.

Président de séance  
Jacques FERRAND

Secrétaire de séance  
Abdelghafour EL MOUKAFIH